

## **ANNEXE 2 : Tarifs du BDI - 2014**

Le Bulletin départemental d'information est servi par abonnement aux communes qui en font la demande ou à leurs groupements, aux hôpitaux, aux maisons de retraite, aux services déconcentrés de l'Etat et à certains particuliers, représentant pour l'année 2014 environ 880 exemplaires édités à chaque numéro.

Le prix de revient du numéro est évalué à :

- Coût des consommables (couverture, papier,...) : 0,18 € HT
- Coût de fabrication : 0,75 € HT
- Coût de la mise sous plis et de l'affranchissement : 1,20 € HT

Le prix à l'exemplaire est donc de 2,13 € HT

La parution annuelle moyenne étant de 16 numéros, le coût de l'abonnement annuel s'élève à : 34,08 € HT